

Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 25 de février 2008 - Prix : 0,2 •

Attac Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social et adresse postale
Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux - 38000 GRENOBLE
attac38@attac.org - http://www.local.attac.org/attac38/
Directeur de la publication Bernard Labouré
Mise en page Georges Veyet
CPPAP en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

Krach, Société Générale, « Subprime », Krach, Société Générale...et traders fous ?

A lire et écouter les commentaires, la crise ne serait le fait que des Américains avec leur endettement pathologique et de traders atteints de troubles psychologiques « graves »...

Que nenni ! Quelle hypocrisie !

La quasi totalité des banques (à l'exception de deux en France) ont toutes des comptes dans les paradis fiscaux qui permettent de dissimuler des sommes fantastiques en dehors de tout contrôle et ...de toute fiscalité.

Il en est de même des transnationales qui commercent en priorité avec leurs filiales pour détourner au mieux le fisc. Et que nous disent les politiques : il faut **réguler** et permettre la **transparence** des transactions financières. ! !

Depuis les années 80, les paradis fiscaux ne se sont jamais si bien développés, les comptes numérotés (non publiés) et le secret bancaire de même, de sorte que le commerce international ne représente que 2 % du montant des transactions financières.

La revendication d'Attac sur la taxation des flux financiers est plus que jamais d'actualité.

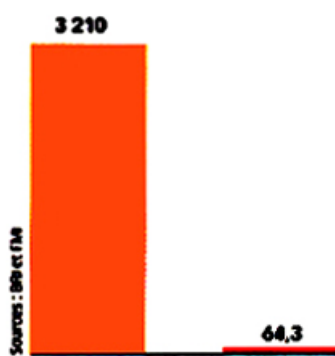
Laisser le contrôle des flux financiers aux banques (philosophie des règles prudentielles des accords de Bâle II) est aussi inepte que de **laisser le contrôle des voleurs aux voleurs eux-mêmes...**

Le contrôle ne peut être que politique. Où est la volonté intergouvernementale ?

Faudra-t-il arriver à un krach style 1929 ?

La finance internationale décroche de l'économie réelle

Montant des échanges de devises et des exportations, chaque jour en 2007, en milliards de dollars



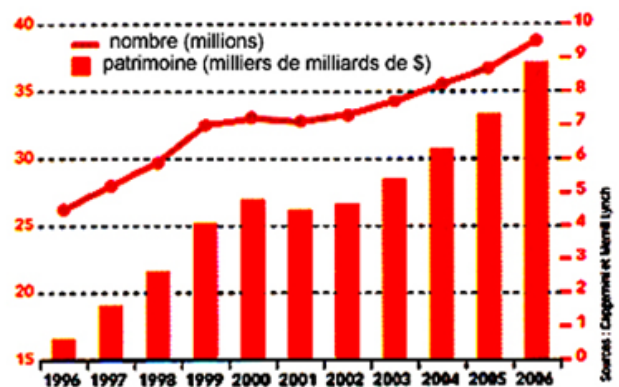
Transactions de change Exportations

Le commerce international ne représente que 2 % des transactions de change internationales. Les échanges financiers entre pays dépassent, et de loin, leurs échanges de biens et de services de quatre fois pour l'Allemagne à quinze fois plus dans un grand centre financier comme le Royaume Uni.

(Données -> source : hors série Alter éco de janvier 2008)

A qui profite la finance ?

Nombre de personnes ayant un patrimoine financier (hors résidence principale) supérieur à un million de dollars (en millions) et évolution du total de leur patrimoine financier (en milliers de milliards de dollars)



L'euphorie financière de la dernière décennie a nettement profité aux plus riches de la planète, qui ont vu leur patrimoine financier plus que doublé. Ils restent de gros investisseurs boursiers les actions étant leur placement privilégié.

Prochaine rencontre des adhérents et sympathisants

Judi 14 février 2008 de 20 h à 22 h 45, à la Maison des associations de Grenoble, 6 rue Berthe de Boissieux.

Thème du débat : Le partage des richesses

Que faut-il entendre par richesses ? quelle est l'évolution de ce partage ? quelles alternatives pour un autre partage ? et autre questionnement.

Venez nombreux avec amis et connaissances, nous choisirons ensemble des sujets de débat pour nos prochaines rencontres.

En France retour aux privilèges fiscaux de l'Ancien Régime

« Paquet fiscal », voté en juillet 2007, « bouclier fiscal »..., toutes ces mesures reviennent à alléger la fiscalité sur les hauts revenus et sur le patrimoine, et à reporter le poids du financement des dépenses publiques et sociales sur les ménages à revenus modestes et moyens. Une façon de ramener la France à l'Ancien Régime... La révolte contre les injustices fiscales fut l'une des causes de la Révolution française.

Depuis deux décennies, diverses mesures ont encore affaibli le caractère redistributif du système fiscal français :

- ▶ 1988 à 1991 : Michel Rocard abaisse de 50% à 34,3% le taux de l'ISF.
- ▶ 1990 : il crée la CSG, payée par plus de 51% des ménages qui sont exemptés de l'impôt sur le revenu (IR)
- ▶ 1993 : Edouard Balladur réduit le nombre de tranches d'imposition (progressivité) de douze à sept.
- ▶ 1996 : Alain Juppé abaisse le taux marginal de la tranche la plus élevée de 56,8% à 54%, et ensuite Lionel Jospin à 52,75%.
- ▶ 2003 : Jean-Pierre Raffarin fait passer ce taux sous la barre des 50% : à 49,58%, puis à 48,09% en 2004.
- ▶ 2007 : François Fillon, réduit encore davantage la progressivité de l'impôt :
 - le nombre de tranches passe de sept à cinq, suppression de l'abattement de 20%.
 - le taux de la tranche la plus élevée est fixé à 40%,

De nouvelles « niches » mettant à l'abri du fisc sont créées :

- ▶ exonération progressive d'impôt des plus-values réalisées sur des titres détenus depuis plus de huit ans.
- ▶ création d'un « bouclier fiscal », par lequel les prélèvements fiscaux ne peuvent excéder 60% (puis 50%) des revenus d'un contribuable. Ce bouclier fiscal, étendu à 50 % bénéficie à 235 000 ménages, à qui l'État reverse 600 millions d'euros. Parmi eux, les 13 000 ménages les plus fortunés touchent un chèque de 45 000 euros.
- ▶ le crédit d'impôt pour les intérêts d'emprunts de l'habitation principale
- ▶ la défiscalisation des heures supplémentaires

Au total, 15 milliards d'euros de largesses fiscales et comme si cela ne suffisait pas, le projet de loi de finances 2008 envisage **d'alléger la taxation des actionnaires**.

Dans l'Ancien Régime, les privilèges de la noblesse étaient liés à la propriété terrienne. Dans le nouveau capitalisme, la noblesse (d'argent) tire ses privilèges d'actifs financiers.

(source : tiré d'un article de LIÊM HOANG-NGOC paru dans le monde Diplomatique d'octobre 2007)

Attac-isère en actions

Europe, référendum



Actions de rue pour la demande d'un référendum sur le traité européen :

- début décembre dans le centre ville à Grenoble (photos sur le site) ;
- à l'occasion des voeux du maire de Grenoble au Palais des sports ;
- avec le collectif isérois pour un référendum « citoyens bâillonnés, démocratie bafouée » ;
- lors de la présentation des voeux du Conseil général aux associations de l'Isère à Alpes congrès ;
- avec le collectif lors de la manifestation du 24 janvier, ..

Des militants d'attac-Isère seront présents à la manifestation du Comité national pour un référendum (CNR) le 2 février à la halle Carpentier à Paris et d'autres participeront à la marche sur Versailles le lundi 4 février (le Congrès des parlementaires se réunit à

Versailles pour voter la modification de Constitution nécessaire à la ratification du nouveau traité européen).

Ce traité s'inscrit dans la suite du Traité constitutionnel rejeté par une majorité en France et aux Pays-Bas, par référendum. A cette occasion seront remises les pétitions nationales recueillies par le CNR.

Non à la guerre ! Oui à la paix et au désarmement !

Le 26 janvier, rue Félix Poulat à Grenoble, à l'appel du collectif isérois contre la guerre, Attac Isère, était présente avec un stand d'information pour soutenir la cause de la paix.

Thèmes présentés sous forme de panneaux :

le forum social mondial décentralisé ; exploitation de l'uranium au Niger, les Touaregs en danger ; l'armement en progression dans le monde ; l'altermondialisme ; la paix et le nouveau traité européen ! ; guerre permanente et politiques sécuritaires (manifeste altermondialiste d'attac 2007).



Évolution globale du monde et altermondialisme

Après sept années continues de Forum Sociaux Mondiaux, de Porto Alegre à Nairobi, 2008 ne verra pas de rassemblement planétaire mais une multitude de débats décentralisés. Pause, approfondissement ?

A l'opinion tranchée de certains (« L'altermondialisme c'est terminée », par Bernard Cassen, président d'honneur d'Attac, dans le Nouvel Observateur 24 août 2007), d'autres resituent le rôle, l'utilité et l'avenir de ce mouvement dans le contexte des crises actuelles du néolibéralisme.

C'est le cas de Gus Massiah, membre du Conseil scientifique d'attac, président du CRID, lors de son intervention au conseil international des FSM à Bélem (Brésil) en octobre 2007. Pour lui, nous sommes confrontés à une triple crise : crise écologique, crise du néolibéralisme et crise de l'hégémonie des US.

La crise écologique est ouverte. Le défi à relever est de combiner la satisfaction des besoins sociaux (nationaux et mondiaux) et les solutions à mettre en œuvre pour répondre à la crise écologique. C'est un enjeu majeur pour l'avenir du mouvement altermondialiste.

La crise du néolibéralisme entre dans une phase incertaine. La crise du crédit immobilier explose.

L'économie mondiale entre-t-elle dans une phase inflationniste ou de récession ?

Les autorités monétaires ont créé une bulle monétaire. Peut-on prévoir quand la bulle va éclater ?

Depuis 95 la montée de l'altermondialisme a aiguisé les contradictions internes du système : le refus de la fatalité exprimé par « un autre monde est possible ».

C'est là encore tout l'enjeu du renforcement du mouvement pour peser sur les issues possibles.

La crise de l'hégémonie des US s'approfondit rapidement. Qu'elle soit **idéologique** (voir l'échec du « consensus de

Washington » en Amérique Latine et en Asie), **économique** (voir la vie à crédit sur le reste du monde avec des déficits abyssaux), **politique** (refus de signer les accords internationaux de Kyoto, du TPI...), elle est maintenant **militaire** avec la guerre en Irak et les menaces sur l'Iran.

Les conséquences sont importantes sur le système international. La Banque mondiale (BM) est en perte de crédibilité (après l'épisode de népotisme de son dernier directeur) le FMI en quasi faillite (il est obligé de vendre son stock d'or) et l'OMC au point mort. Cette contestation doit mettre l'accent sur notre conception du multilatéralisme et de **la régulation publique du système international**.

Ainsi le mouvement altermondialiste n'est pas en panne.

Il a connu une montée en puissance considérable en peu de temps. Pour autant il n'a pas gagné. Il doit s'opposer au néolibéralisme et à ses conséquences que sont l'approfondissement des inégalités et de la pauvreté.

Pour cela, il a concrétisé des alternatives qui proposent l'organisation des sociétés et du monde autour du **principe de l'accès aux droits pour tous**. Il n'a pas encore proposé l'idée de la construction d'une alternative globale au sens où le socialisme historique en a représenté une.

Pourtant le mouvement entre dans une nouvelle période. Devant les limites et les questions soulevées par le processus des Forums sociaux, le principal débat est celui de l'horizon de la transformation sociale.

Doit-on privilégier l'urgence de la situation et définir des objectifs à court terme ou situer le mouvement dans une mouvance historique sur le long terme ?

Le futur débat devra lier les actions pour répondre aux situations inacceptables et la transformation en profondeur des sociétés et du monde.

Événement

Vendredi 7 mars 2008, 20h ,

Maison des associations de Grenoble :
« Après l'Afghanistan, l'Irak, ..l'Iran ? »,

Réunion débat organisée par le Collectif isérois contre la guerre, avec la participation de G. Achcar et d'un universitaire iranien.

Dès à présent réservez vos soirées



pour le cinéma
d'attac-isère :

- **le 25 mars 2008**

- **le 29 avril 2008**

à la MDA

(programme non
encore définitif)

Appel groupe rédaction bulletin

Les personnes intéressées pour la participation à la rédaction du bulletin peuvent se faire connaître :

mel -> attac38@attac.org

ou à l'adresse postale :

Attac-Isère

Maison des associations

6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

Attac Grésivaudan

Un très nombreux public (180 personnes) pour la projection du dernier film de Ken Loach « It's a free World » à l'Espace Aragon à Villard Bonnot le 25 janvier. Projection suivie d'un débat animé par Attac et avec la participation d'un inspecteur du travail syndicaliste. Cette séance était organisée dans le cadre des activités cinéma « attac fait son cinéma », en collaboration avec l'Espace Aragon.

Europe,

Non à la directive de la honte !

Au mois de mai 2008, un projet de directive sur la rétention et l'expulsion des personnes étrangères sera soumis au Parlement européen.

Il prévoit une rétention pouvant atteindre **18 mois** pour des personnes dont le seul délit est de vouloir vivre en Europe.

Il instaure une interdiction pour **5 ans** de revenir en Europe pour toutes les personnes renvoyées

Les sans-papiers ne sont pas des délinquants à exclure.

Nous appelons les parlementaires européens à prendre leurs responsabilités et à rejeter ce projet.

Signez l'appel

www.directivedelahonte.org

.....

OGM

Plusieurs associations de lutte contre les OGM se sont rassemblées le samedi 12 janvier 2008 à Grenoble, malgré la décision du gouvernement, qui la veille, s'était enfin décidé à invoquer la clause de sauvegarde européenne qui lui permet d'interdire la culture du seul OGM agricole autorisé en France, le maïs insecticide MON810 de la multinationale Monsanto.

Cette décision a été prise suite aux éléments apportés par la Haute autorité provisoire sur les OGM, elle-même informée grâce aux réseaux syndicaux associatifs et citoyens.

Mais tout n'est pas réglé (transcription de la directive sur la dissémination, nouveaux OGM, importation d'OGM pour la nourriture animale...) et de plus cette clause ne s'applique que sur l'année 2008.

Expulsions,

Procès de François Auguste

Rappel des faits : François Auguste (vice - président de la région Rhône Alpes) était intervenu dans un avion à St Exupéry pour protester contre l'expulsion d'une famille de sans-papiers.

S'il n'a pas été condamné pour « entrave à la circulation d'un aéronef » - son intervention auprès du commandant de bord et des passagers ayant été interrompue rapidement par une « intervention rugueuse » (selon les termes mêmes du tribunal qui a, au passage, estimé que sa garde à vue était illégale) - a quand même été condamné pour son « intention d'entrave qu'il avait manifestée ».

Le Tribunal a suivi, en atténuant, la réquisition de Madame le Procureur en lui infligeant une amende de 500 euros avec sursis pendant 5 ans. (Attac-isère est membre du comité de soutien).

.....

Des procédés inqualifiables

jeudi 17 janvier : à Grenoble, un demandeur d'asile arrêté en pleine préfecture à l'appel d'un responsable du service des étrangers....au moins la 6ème fois depuis un an.

Le 29 janvier, devant la préfecture, Attac Isère et ses adhérents se sont joints aux nombreux citoyens, citoyennes ainsi qu'aux membres d'un grand nombre d'associations pour dire leur colère contre ces méthodes indignes et demander au Préfet de l'Isère la cessation immédiate de ces pratiques et leur condamnation.

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi, de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil, d'information et d'échanges

Grenoble

Tous les mercredis, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

Grésivaudan

info-attacgresivaudan@googlegroups.com

Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net
04 76 64 00 48

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

**Renouvellement adhésion 2008
Y avez-vous pensé ?
Nous comptons sur vous**

Infos utiles

Dernières publications d'attac France disponibles sur le site Transports énergie, effet de serre, l'impasse néo-libérale :
-> <http://www.france.attac.org/spip.php?article8127>
Loi LRU et processus de réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche :
-> <http://www.france.attac.org/spip.php?article8050>

Agenda

Groupe éco : le lundi 11 fév. 18 h 30, MDA
Groupe cinéma : tous les mardis du mois, 19 h, MDA
Groupe Grésivaudan : mardi 19 fév. 20 h 30, salle cascade à Crolles
CA : vendredi 25 fév. 20 h, MDA
Soirées cinéma : 25 mars et 19 avril
Conférence-débat : vendredi 7 mars, MDA
Soirée adhérents : jeudi 14 février, 20 h, MDA